



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 16/2020 : " Demande de crédit de CHF 470'000.- TTC pour la revitalisation et remise à ciel ouvert d'un affluent du ruisseau Le Montant ".

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 19 novembre 2020 pour étudier le préavis susmentionné avec Mme Elvira Rölli, municipale et Mme Susana Freire, Ing. Environnement BS+R. Celles-ci ont répondu à nos questions et nous les remercions pour leur disponibilité.

Commentaires généraux

Les agriculteurs et propriétaires des parcelles ont tous été contactés. Ils ont déjà donné leur accord aux travaux et les conventions ont été signées.

Ces parcelles n'ont pas un grand intérêt au niveau agricole et le projet permettra de les revaloriser notamment quant à leur aspect écologique en favorisant la biodiversité.

Notre commission a souligné l'aspect démesuré du montant engagé pour ce projet. Néanmoins, nous attirons l'attention du Conseil Communal sur le fait que le montant final déboursé par la Commune sera de 5%, le reste étant subventionné par le Canton et la Confédération.

Propositions d'amendements

Aucune.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 16/2020 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé par une majorité de 3 membres.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 19 novembre 2020.

M. Alessandro Gassmann, Président _____
Mme Anne-Laure Forel _____
M. Oliver Badan _____
M. Frédéric Boy _____
M. Hervé Grossrieder _____